

Procès-verbal de la réunion du conseil d'établissement  
**1<sup>er</sup> juin 2023**

**1. Ouverture de l'assemblée, prise des présences et vérification du quorum**

Maud Doualan, Présidente du conseil d'établissement procède à l'ouverture de la réunion à 18h35.  
Le quorum est constaté.

**Présences**

Maud Doualan, parent  
Annick Giguère, parent  
Mario Ciaramicoli, parent  
Myriam Dutra, parent  
Ysabel Rodriguez, parent

Isabelle Gareau, professeure  
Roxanne Lincourt, directrice  
François Loiselle, professeur

**Absence**

Marie-Denise Moïse, technicienne au service de garde  
Maude Pelletier, professeure

La réunion est tenue en Teams.

**2. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

À la lecture de l'ordre du jour (Annexe A), l'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

**3. Lecture et approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 4 mai 2023**

À la lecture du procès-verbal, celui-ci est adoptée à l'unanimité.

**4. Nouvelle gouvernance Formation obligatoire [Formation obligatoire pour les membres des conseils d'établissement | Gouvernement du Québec \(quebec.ca\)](#)**

Les nouveaux membres du CÉ doivent suivre cette formation d'ici la fin de l'année. Des rappels seront faits à chacune des rencontres du CÉ.

**5. Période réservée au public**

Aucun

**6. Conseil d'établissement**

Aucun

**7. Service de garde**

Aucun

## 8. Consultation

Aucune

## 9. Approbation/Adoption

### 9.1 Budget proforma (adoption)-résolution-

Mme Lincourt a présenté le budget proforma aux membres du CÉ.

La résolution présentée à ce sujet a été adoptée à l'unanimité. Résolution 2023-06-01-PF-01

### 9.2 Mesures protégées (adoption)-résolution-

Mme Lincourt a présenté les mesures protégées aux membres du CÉ.

Maud Doualan propose l'adoption des mesures protégées. La résolution a été adoptée à l'unanimité. Résolution 2023-06-01-MP-01

### 9.3 Projet éducatif (adoption)

Le nouveau projet éducatif pour les cinq prochaines années a été présenté aux membres du CÉ.

**Enjeux :** La réussite des élèves en lecture.

**Orientation :** Rehausser le niveau de compétence des élèves en littératie.

**Objectif :** Tendre à augmenter le nombre d'élèves ayant un résultat supérieur ou égal à 70% de 77.1% à 80% d'ici 2027.

À l'automne, Judith-Jasmin regarderont les moyens afin d'y arriver.

Maud Doualan propose l'adoption du projet éducatif. La résolution a été adoptée à l'unanimité. Résolution 2023-06-01-PE-01

### 9.4 Effets scolaire et frais chargés aux parents (approbation)

La liste des frais chargés aux parents pour les effets scolaires a été présentée aux membres du CÉ.

Coût par niveau												
	Présco	1ere	2e	3e	4e	5e	6e	5e intensif	6e intensif	acc1	acc2	acc3
Élèves	18,35 \$	77,46 \$	77,49 \$	81,70 \$	81,40 \$	95,38 \$	92,32 \$	82,35 \$	82,35 \$	58,10 \$	67,55 \$	54,29 \$

Maud Doualan approuve, Ysabel Rodriguez seconde.

## 11. Information (cour d'école)

Les classes modulaires seront retirées début juillet et pendant l'été les trous seront remplis dans la cour d'école. Ensuite, en 23-24, nous irons en appel d'offre et en soumission pour la réfection complète de la cour d'école qui se fera probablement uniquement dans l'année 24-25.

Le projet déposé récemment a été refusé en partie parce qu'en 2011 il y eu un projet qui avait été déposé et accepté. Le budget de ce projet non-réalisé est toujours disponible et ainsi JJ ne peut soumettre à nouveau. Nous sommes liés à cette acceptation sans être liée aux détails du projet déposé, nous pourrons donc avoir une cour d'école qui réponde à nos besoins.

## 12. Délégué au comité de parents (rapport)

Pas de rapport pour l'instant.

### 13. Comité de travail

- a. OPP – pas de rapport pour l’instant.

### 14. Varia

#### a. Question : Est-ce qu’il y a des enseignants qualifiés/non qualifiés?

C’est la nouvelle réalité dans les écoles au Québec. Il y a une pénurie d’enseignants et les nouveaux gradués, pour la plupart, ne veulent pas de poste à temps plein. Il y a donc, dans nos écoles, incluant JJ; des enseignants légalement non qualifiés. Cependant, ceux-ci étaient déjà des enseignants dans leur pays d’origine et ils suivent une formation pour enseignants non légalement qualifiés à la CSSDM. Il y a un encadrement fait pour les aider et nous sommes heureux de pouvoir compter sur leur talent de pédagogue!

#### b. Question : Est-ce qu’on voit une augmentation des élèves avec des besoins particuliers?

Les classes changent. Il y a une augmentation d’élèves avec des besoins particuliers. Dans une même classe, on peut y avoir des élèves avec différents besoins. Les enseignants font de leur mieux pour accompagner ces enfants et leurs familles.

#### c. Question : Comment doit-on communiquer avec les enseignants?

Chaque enseignant présente à la rencontre de parents en début d’année sa façon de fonctionner et la manière dont on peut communiquer avec lui/elle. Pour l’instant, chaque enseignant est libre d’utiliser la plateforme ou son moyen de communication préféré.

### 15. Levée de l’assemblée

L’ordre du jour étant épuisé, l’assemblée est levée à 20h16



---

Maud Doualan, Présidente



---

Roxanne Lincourt, directrice

---

## École Judith-Jasmin

---

### Conseil d'établissement

ORDRE DU JOUR de la 6<sup>e</sup> séance

**Montréal, le 1er juin 2023 | 18 h 30 | TEAMS**

- |  |         |
|--|---------|
| 1. Ouverture de la séance (prise des présences et vérification du quorum)            | 18 h 30 |
| 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour  |         |
| 3. Lecture et adoption du procès-verbal de la séance du 4 mai 2023                   |         |
| 4. Nouvelle gouvernance Formation obligatoire <a href="#">Capsule (visionnement)</a> |         |
| 5. Période réservée au public  | 18 h 40 |
| 6. Conseil d'établissement   |         |
| 7. Service de garde  |         |
| 8. Consultation  | 18h 45  |
| 9. Approbation/Adoption  |         |
| 9.1 Budget proformat (adoption)-résolution-  |         |
| 9.2 Mesures protégées (adoption) -résolution-  |         |
| 9.3 Projet éducatif (adoption)   |         |
| 9.4 Effets scolaire et frais chargés aux parents (approbation)                       |         |
| 11. Information (cour d'école)   | 19h 15  |
| 12. Délégué au comité de parent (rapport)  | 19h 20  |
| 13. Comités de travail   | 19 h 25 |
| a. OPP   |         |
| b.   |         |
| 14. Varia  |         |
| 15. Levée de l'assemblée   | 19 h 30 |